

Responsable de la commission vétérans



Ludovic CANTIN
06 76 33 85 46
ludoviccantin@yahoo.fr

CHAMPIONNAT PAR EQUIPES VETERANS 2026 2027

La commission se réserve le droit de modifier ledit règlement en fonction du nombre d'équipes engagées.

* Autres dispositions particulières communes à ce championnat :

Le Championnat par équipes Vétérans est un championnat mixte.

- ▶ Début de la compétition : 20h30
- ▶ La rencontre se déroule sur deux tables
- ▶ La commission laisse exceptionnellement la possibilité aux équipes d'être incomplètes. De ce fait, les joueurs absents rapporteront zéro point-partie à leur équipe, mais l'équipe garde le bénéfice des points-rencontres (victoire : 3 pts ; nul : 2 pts ; défaite : 1 pt)
- ▶ Equipe composée de 3 joueurs ou joueuses (pas de limitation sur le nombre de féminines)
- ▶ Le club recevant utilise les balles de compétition homologuées FFTT en plastique, balles qui devront être identiques tout au long de la rencontre.

ART. 1 Formule de la Compétition : Art. I.203.2.1 des RSF

ART. 2 Formule du Championnat

- 1ère phase

D1 : 2 poules de 6 équipes	D2 : 2 poules de 6 équipes	D3 : 2 poules de 6 équipes
D4 : 2 poules de 6 équipes	D5 : 2 poules de 6 équipes	D6 : 3 poules de X équipes
- 2ème phase

D1 : 2 poules de 6 équipes	D2 : 2 poules de 6 équipes	D3 : 2 poules de 6 équipes
D4 : 2 poules de 6 équipes	D5 : 2 poules de 6 équipes	D6 : 2 poules de 6 équipes
D7 : x poules de X équipes		

ART. 3 Montées - Descentes

En fin de 1ère phase, les 6e de poule de D1, D2, D3, D4, le 5ème moins bien classé de D4 et les 5e et 6e de poule de D6 descendent en division inférieure (si création d'une D7).

En fin de 2ème phase, les 6e de poule de D1, D2, D3, D4, D5 et D6 descendent en division inférieure.

Le premier de chaque poule monte en division supérieure (sauf en D1).

Le 6e de chaque poule descend obligatoirement en division inférieure.

ART. 4 Etablissement de la feuille de rencontre

Dans la colonne points, il faut inscrire 1 ou 0 :

- Pour une victoire : 1pt
- Pour une défaite (partie jouée ou non jouée) : 0pt

ART. 5 Journée Finale (Titres par équipes)

Une journée finale est prévue le vendredi 14 ou samedi 15 mai 2027 où toutes les équipes sont convoquées pour l'attribution des titres départementaux pour les premiers de chaque poule et une rencontre de classement pour les autres équipes.

Un(e) joueur(euse) ne pourra participer aux finales (rencontre pour la 1ère et 2ème place de chaque division) s'il (elle) n'a pas participé au minimum à 2 rencontres lors de la 2ème phase dans cette équipe ou dans une équipe de N° supérieur et qualifié(e) pour cette équipe. Toute demande de dérogation relative à ce point sera étudiée par la Commission Sportive Départementale.

La présence des 1ers de poules est obligatoire. En cas de forfait les sanctions prévues (**Art. II.118.5 des RSF**) pourront être appliquées.

ART. 6 Brûlage

Un joueur ayant participé à 2 rencontres d'une même phase, consécutives ou non, dans la même équipe ne pourra plus participer à une rencontre dans une équipe d'un numéro supérieur. Pour tout manquement à cette règle, le joueur ou la joueuse fautif perd le bénéfice de ses points parties, l'équipe conserve ses points rencontres (une victoire : 3 pts, un nul : 2 pts, une défaite : 1 pt).

ART. 7 Organisation des Rencontres

Les rencontres doivent avoir lieu aux dates fixées par le calendrier et chez le premier nommé.

La commission laisse la possibilité aux équipes de déplacer la rencontre jusqu'à la date de la prochaine journée avec accord des deux équipes.

ATTENTION : toutes les rencontres devront impérativement avoir été jouées avant la dernière journée de chaque phase.

RAPPEL : Pour jouer en catégorie vétérans, il faut être né avant le 1er janvier 1987.